Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 45 (1981)
Heft: 179-180

Artikel: Àpropos des "mots fantômes"
Autor: Merk, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399713

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS DES «MOTS FANTOMES»

1. Apic. *NOHELISON*

Dans ma liste de « Mots fantômes ou obscurs », parue dans la R.Li.R. 44, 1980, je citais p. 294 n° 54 le terme *nohelison* que le FEW (VII, 204 a) et TL (VI, 865) confondaient à tort avec un type *novelison* « nouveauté » et que moi-même, à tort aussi, je rattachais à *Noël* et traduisais par « époque de Noël ». C'est M. Remacle qui, très aimablement — et je l'en remercie — m'a mis sur la vraie piste, en me signalant la correction proposée par M. Delbouille (*Bulletin du Dict. Wallon,* 16, 1927-1931, p. 51) : ce n'est pas *nohelison* qu'il faudrait lire, mais *no helison* « notre quête » (effectivement dans le ms. La Vallière, B.N. fr. 25.566 f° 34 c, on constate un petit espace entre les deux mots *no* et *helison,* espace d'ailleurs plus réduit que normalement entre deux mots puisque le scribe manquait de place à cause de la notation musicale). Et M. Delbouille rappelle la coutume ancienne de la Picardie et de la Wallonie selon laquelle, à Noël et au Nouvel An, les enfants allaient chanter et offrir leurs vœux de porte en porte en quêtant. Le terme *helison* (que d'ailleurs le FEW XVI, 188 b signale chez Adam de la Halle précisément) vient du m. néerl. *heel* « bonne santé, bonheur » (= all. *Heil*) : c'était d'une part une formule de salutation (qui a eu la fortune que l'on sait en allemand de 1933 à 1945) ; d'autre part, par glissement sémantique, de « salutation » le mot a fini par signifier la « quête » faite à propos de ces salutations : cf. a. flandr. *heler,* liég. *heyi* « quêter », *helloire, heliècdje* « quête », enfin *helison* « id. ».

TL (IV, 1053-1054) cite les verbes afr. *heler, helir* auxquels il donne un sens en réalité tout à fait secondaire « faire orgie » (sans doute que les quêtes et les étrennes donnaient lieu à quelques excès de boisson ?) et du même coup il propose comme étymon lat. *helluari* « faire orgie ». Par contre Gdf (IV, 447-448) est plus proche de la réalité en donnant au verbe *heler* les sens de « boire ensemble, se souhaiter réciproquement la santé », sauf qu'il aurait dû inverser l'ordre des sens, les vœux de santé étant le point de départ. Mais ni TL, ni Gdf, ni le REW 4094 ne signalent le substantif *helison.*

2. *IMPLORAISON*

Dans le même article *Mots fantômes ou obscurs* (R.Li.R. 44, 1980, pp. 289-290, n° 46), je disais que dans *Maria Chapdelaine* de L. Hémon (éd. Grasset 1921, chap. X, p. 143, ligne 3) on lisait tantôt *imploration,* tantôt *imploraison,* suivant que cette édition était imprimée à Clichy chez P. Dupont ou à Abbeville chez F. Paillart, et que cette dernière édition n'était pas la seule à donner *imploraison.* Pour en savoir plus, j'ai consulté les travaux récents de Nicole Deschamps, co-auteur du *Mythe de Maria Chapdelaine* et surtout de Ghislaine Legendre, auteur d'une édition critique de *Maria Chapdelaine* (p. 209, remarques 113) ; les deux ouvrages édités à Montréal 1980.

A la lumière de ces travaux et de mes recherches personnelles, voici ce que l'on constate :

On lit *imploration* dans : 1) le manuscrit de L. Hémon ; 2) la première publication du roman comme feuilleton dans le journal *Le Temps* (1914) ; 3) l'éd. originale de Le Febvre, Montréal 1916 ; 4) l'éd. Grasset 1921, imprimée à Clichy ; 5) l'éd. Fayard « Le livre de demain » 1928 ; 6) « Le club du meilleur livre » 1956 ; 7) l'éd. Fides « Collection du Nénuphar », Montréal 1957 et 1959 ; 8) les éd. Grasset 1961 et 1967.

Par contre le terme *imploraison* figure dans : 1) l'éd. Grasset 1921, imprimée à Abbeville (Bibl. de Nancy, cote 34197), utilisée par le TLF de Nancy pour son *Dict. des Fréquences* où *imploraison* figure comme hapax ; 2) l'éd. Grasset 1924 ; 3) l'éd. Velhagen u. Klasing « Les Prosateurs français », Bielefeld-Leipzig 1940 ; 4) l'éd. Fides, Montréal 1946.

Il ressort de ces données que le mot authentiquement employé par L. Hémon est *imploration.* A quoi est due la création du terme *imploraison* dans certaines éditions ? pour faire plus couleur locale, plus canadien ? parce que le suffixe *-aison* aurait la réputation de faire plus ancien, plus dialectal ? Peut-être. Mais par ailleurs les éditions Grasset et Fides ont plutôt tendance à corriger les tournures trop archaïques ou trop québécoises.

Quoi qu'il en soit, *imploraison* est bel et bien un fantôme.

Strasbourg. Georges MERK